



Annulation Location Vacances

Par **TerryAj**, le **25/11/2020** à **20:03**

Bonjour,

Depuis le début de cette année, ma mère, qui vit à la Réunion, a réservé un gîte pour passer Noël en famille dans les Vosges. Nous étions optimistes sur le fait que la période Covid serait fini d'ici là. Et bien nous sommes début décembre et honnêtement qui aurait dit en Janvier que nous en serions encore là aujourd'hui....

Après de multiples discussions avec le gérant depuis plusieurs semaines pour savoir si on annule ou non, nous avons convenu avec lui, en toute bonne foi, d'attendre le 1er décembre pour prendre une décision. Nous le pensions honnête et nous, nous n'avons, je pense, pas pris assez de précautions.

Je m'explique : Sachant que, malgré le déconfinement en cours, nous ne savons toujours pas si les déplacements inter-regions seront vraiment autorisés, ni le nombre de personnes qui pourront se réunir. Et quand bien même, il ne sera pas raisonnable de réunir autant de monde au même endroit. Nous pensions finalement annuler et qu'il n'y aurait pas de soucis.

Aujourd'hui comme convenu nous rappelons le gérant pour lui dire que vu le flou sur comment vont évoluer les conditions pour Noël, nous souhaitons annuler.

Et là, il nous annonce que non, il n'annule pas, vu que nous ne sommes plus dans les clous, à savoir, annulation avant 5 semaines avant la date.

Donc en gros il y a 3 semaines, il a juste dit le 1er décembre pour temporiser. J'ai l'impression que ma mère est pris en otage maintenant. (Il s'agit de 4000 euros en arrondissant, déjà payés, pour un gîte qui peut accueillir 20 personnes). Nous comptons accueillir ce nombre, de la famille qui viendrait des 4 coins de la métropole.

Ma mère pensait bien faire, elle disait qu'elle avait besoin de ces vacances, et qu'elle faisait le nécessaire pour s'arranger au mieux pour ne pas importuner le gérant et tout faire pour garder la location jusqu'au dernier moment avec cet espoir de passer des fêtes avec sa famille ET dans de bonnes conditions. Ces conditions ne sont pas au rendez-vous, nous souhaitons annuler et là nous ne savons pas quoi faire.

Si pensez avoir une solution... Nous vous en remercions d'avance.

Terry

Par **P.M.**, le **25/11/2020** à **20:25**

Bonjour,

Je conseillerais à l'intéressée de se rapprocher de la DGCCRF et/ou d'une association de consommateurs...